



ANNEXE 2

(à retourner à la mairie)

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC SANS
EMPRISE AU SOL**

**FORMULAIRE N°1- Sont concernées les TERRASSES- EXPOSITIONS DE FLEURS -
EXPOSITIONS DE MATERIELS DIVERS - ACTIVITES DE GRILLADES**

I- INFORMATIONS A COMPLETER par le demandeur :

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

N° de SIRET :

GERANT OU EXPLOITANT :

Prénom et NOM du Gérant :

Adresse du Gérant :

Numéro de téléphone :

Mail :

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS	
ACTIVITE EXERCEE	<input type="checkbox"/> Bar/Brasserie/Restaurant <input type="checkbox"/> Salon de thé <input type="checkbox"/> Fleuriste <input type="checkbox"/> Autre, préciser :
TYPE D'OCCUPATION DEMANDEE	<input type="checkbox"/> Terrasse ouverte <input type="checkbox"/> Terrasse fermée <input type="checkbox"/> Exposition de fleurs <input type="checkbox"/> Exposition de matériels divers <input type="checkbox"/> Activités de grillade (sauf rôtissoire ; remplir le formulaire n°2)
PERIODE D'OCCUPATION DEMANDEE	<input type="checkbox"/> A l'année (Ex : terrasse fermée, exposition de fleurs) <input type="checkbox"/> Semestrielle (Ex : terrasse ouverte) Occupation hebdomadaire d'une journée : (Ex : activité de grillades) <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/> Samedi <input type="checkbox"/> Dimanche

DESCRIPTION PRECISE DE TOUS LES ELEMENTS DE MOBILIER DE LA TERRASSE
SURFACE TOTALE OCCUPEE SUR LE DOMAINE PUBLIC m2
PLAN AVEC LES MESURES DE LA SURFACE TOTALE OCCUPEE SUR LE DOMAINE PUBLIC	

II- PIECES A FOURNIR A L'APPUI DE LA DEMANDE :

- 1 photo récente de l'établissement**
- 1 photocopie de l'inscription au registre du commerce de l'établissement**
- 1 copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitation (de moins de 3 mois de date)**

III- ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR :

Je soussigné..... , auteur de la présente demande :

- 1) CERTIFIE exacts les renseignements qui précèdent,
- 2) DECLARE avoir pris connaissance du règlement d'occupation du domaine public et s'engage à respect ses prescriptions ;
- 3) RECONNAIT avoir été informé que cette occupation privative du domaine public est soumise au paiement d'une redevance, dont le montant est fixé par délibération du conseil municipal.

Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas le demandeur à occuper le domaine public préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale.

Le.....

SIGNATURE du demandeur



ANNEXE 3

(à retourner à la mairie)

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC SANS EMPRISE AU SOL

**FORMULAIRE N°2- Sont concernés les ETALAGES- CHEVALETS PUBLICITAIRES- PANNEAUX MOBILES-
PORTE MENUS- PRESENTOIRS POUR PRESSE- TOURNIQUETS POUR CARTE POSTALE- MEUBLE A
GLACE- APPAREIL DE CUISSON- ROTISSOIRE**

I- INFORMATIONS A COMPLETER par le demandeur :

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

N° de SIRET :

GERANT OU EXPLOITANT :

Prénom et NOM du Gérant :

Adresse du Gérant :

Numéro de téléphone :

Mail :

II- DETAIL DES INSTALLATIONS SOUHAITEES SUR LE DOMAINE PUBLIC

CHEVALET PUBLICITAIRE ET PANNEAU MOBILE

	Nombre	Longueur	Largeur
Panneaux mobiles			
Chevalets publicitaires			

PERIODICITÉ ANNUEL SEMESTRIEL HEBDOMADAIRE D'UNE JOURNÉE

Rappel : 3 panneaux mobiles au maximum peuvent être installés par commerce ; la largeur d'1,40m doit être maintenu. Les panneaux mobiles et chevalets publicitaires ne peuvent excéder une surface de 0,50 m2 : 1 m de haut sur 0,50 m de large au maximum (article 15 du règlement).

ÉTALAGE

.....
Nombre Longueur Largeur

PERIODICITÉ ANNUEL SEMESTRIEL HEBDOMADAIRE D'UNE JOURNÉE

Rappel : Aucun étal ne peut être autorisé si le passage piéton, dont les limites sont fixées à 1,40 m de large ne peut être maintenu (article 13 du règlement)

PRESENTOIRS POUR PRESSE - TOURNIQUETS POUR CARTES POSTALES - MEUBLES A GLACES - APPAREILS DE CUISSON- ROTISSOIRES....

	Nombre	Longueur	Largeur
Présentoirs pour presse			
Tourniquets pour cartes postales			
Meubles à glaces			
Appareils de cuisson			
Rôtissoires			
Autre (à préciser) :			

PERIODICITÉ ANNUEL SEMESTRIEL HEBDOMADAIRE D'UNE JOURNÉE

Rappel : Ces éléments doivent être installés devant le mur du commerce et ne peuvent avoir une emprise dont la largeur est supérieure à 0,70m. Dans tous les cas, le passage minimum pour les piétons est de 1,40 m. (article 16 du règlement)

III- ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR :

Je soussigné..... , auteur de la présente demande :

- 1) CERTIFIE exacts les renseignements qui précèdent,
- 2) DECLARE avoir pris connaissance du règlement d'occupation du domaine public et s'engage à respecter ses prescriptions ;
- 3) RECONNAIT avoir été informé que cette occupation privative du domaine public est soumise au paiement d'une redevance, dont le montant est fixé par délibération du conseil municipal.

Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas le demandeur à occuper le domaine public préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale.

Le.....
SIGNATURE du demandeur